

Votre quartier va changer
Prenez son avenir en main !

Site
Hôpital Saint-Vincent de Paul

ASSOCIATION POUR LE QUARTIER SAINT-VINCENT DE PAUL 14^{ème}

Saint-Vincent de Paul

Votre quartier va changer,
Prenez son avenir en main!



**Concertation
ou
non concertation ?**
JANVIER 2015

La concertation qui devait être
**«exemplaire, innovante et trans-
parente»** (annoncé dans le 1^{er} 14^{ème}),
pour l'instant, une simple
opération de communication

ASSOCIATION POUR LE QUARTIER
SAINT-VINCENT DE PAUL 14^{ème}
www.saintvincentdepaul14.fr
14 rue de la République 75014 Paris
01 47 70 00 00
saintvincentdepaul14@gmail.com
Twitter : @saintvincentdepaul14

l'association pour le Quartier Saint-Vincent de Paul 14^{ème}

Concertation ?

Avant les élections municipales de mars 2014, celle qui est devenue maire du 14^{ème} nous assurait que la concertation serait de « qualité pour la définition équilibrée d'un projet global et innovant » et « exemplaire, innovante et transparente ». Elle répondait à bien des questions dont les logements, que « rien n'est pour l'instant décidé, ce sera justement soumis à la concertation ».

Rendez-vous pris en mai lors de la fête des voisins organisée par l'association, une rencontre fin juin avec la Maire et ses principaux adjoints sur le sujet s'est tenue pour examiner ensemble le projet de questionnaire sur les attentes des riverains pour SVP qui allait être soumis à la rentrée. Comme nous l'indiquions à l'époque notre projet a fait l'objet d'échanges enrichissants. La participation de notre association au Comité de pilotage de la concertation a alors été affirmée.

Nous comprenons alors que la concertation qui allait enfin s'ouvrir à la rentrée de septembre permettrait partage, avec les parties prenantes dont les associations de quartier. Cette concertation semblait devoir permettre de « faire en commun un état des lieux, porter un diagnostic avant de fixer les objectifs ».

En effet, et pour illustration et exemple :

Le comité d'expansion de la concertation inclut la mairie

Concertation ?

Avant les élections municipales de mars 2014, celle qui est devenue maire du 14^{ème} nous assurait que la concertation serait de « qualité pour la définition équilibrée d'un projet global et innovant » et « exemplaire, innovante et transparente ». Elle répondait à bien des questions dont les logements, que « rien n'est pour l'instant décidé, ce sera justement soumis à la concertation ».

Rendez-vous pris en mai lors de la fête des voisins organisée par l'association, une rencontre fin juin avec la Maire et ses principaux adjoints sur le sujet s'est tenue pour examiner ensemble le projet de questionnaire sur les attentes des riverains pour SVP qui allait être soumis à la rentrée. Comme nous l'indiquions à l'époque notre projet a fait l'objet d'échanges enrichissants. La participation de notre association au Comité de pilotage de la concertation a alors été affirmée.

Nous comprenons alors que la concertation qui allait enfin s'ouvrir à la rentrée de septembre permettrait partage, avec les parties prenantes dont les associations de quartier. Cette concertation semblait devoir permettre de « faire en commun un état des lieux, porter un diagnostic avant de fixer les objectifs ».

En effet, et pour illustration et exemple :

Pourquoi ne se sont-elles pas plus manifestées ?

Concertation ?

Avant les élections municipales de mars 2014, celle qui est devenue maire du 14^{ème} nous assurait que la concertation serait de « qualité pour la définition équilibrée d'un projet global et innovant » et « exemplaire, innovante et transparente ». Elle répondait à bien des questions dont les logements, que « rien n'est pour l'instant décidé, ce sera justement soumis à la concertation ».

Rendez-vous pris en mai lors de la fête des voisins organisée par l'association, une rencontre fin juin avec la Maire et ses principaux adjoints sur le sujet s'est tenue pour examiner ensemble le projet de questionnaire sur les attentes des riverains pour SVP qui allait être soumis à la rentrée. Comme nous l'indiquions à l'époque notre projet a fait l'objet d'échanges enrichissants. La participation de notre association au Comité de pilotage de la concertation a alors été affirmée.

Nous comprenons alors que la concertation qui allait enfin s'ouvrir à la rentrée de septembre permettrait partage, avec les parties prenantes dont les associations de quartier. Cette concertation semblait devoir permettre de « faire en commun un état des lieux, porter un diagnostic avant de fixer les objectifs ».

En effet, et pour illustration et exemple :

La répartition et la nature des logements sociaux

Concertation ?

Avant les élections municipales de mars 2014, celle qui est devenue maire du 14^{ème} nous assurait que la concertation serait de « qualité pour la définition équilibrée d'un projet global et innovant » et « exemplaire, innovante et transparente ». Elle répondait à bien des questions dont les logements, que « rien n'est pour l'instant décidé, ce sera justement soumis à la concertation ».

Rendez-vous pris en mai lors de la fête des voisins organisée par l'association, une rencontre fin juin avec la Maire et ses principaux adjoints sur le sujet s'est tenue pour examiner ensemble le projet de questionnaire sur les attentes des riverains pour SVP qui allait être soumis à la rentrée. Comme nous l'indiquions à l'époque notre projet a fait l'objet d'échanges enrichissants. La participation de notre association au Comité de pilotage de la concertation a alors été affirmée.

Nous comprenons alors que la concertation qui allait enfin s'ouvrir à la rentrée de septembre permettrait partage, avec les parties prenantes dont les associations de quartier. Cette concertation semblait devoir permettre de « faire en commun un état des lieux, porter un diagnostic avant de fixer les objectifs ».

En effet, et pour illustration et exemple :

Bulletin d'adhésion 2015

Concertation ?

Avant les élections municipales de mars 2014, celle qui est devenue maire du 14^{ème} nous assurait que la concertation serait de « qualité pour la définition équilibrée d'un projet global et innovant » et « exemplaire, innovante et transparente ». Elle répondait à bien des questions dont les logements, que « rien n'est pour l'instant décidé, ce sera justement soumis à la concertation ».

Rendez-vous pris en mai lors de la fête des voisins organisée par l'association, une rencontre fin juin avec la Maire et ses principaux adjoints sur le sujet s'est tenue pour examiner ensemble le projet de questionnaire sur les attentes des riverains pour SVP qui allait être soumis à la rentrée. Comme nous l'indiquions à l'époque notre projet a fait l'objet d'échanges enrichissants. La participation de notre association au Comité de pilotage de la concertation a alors été affirmée.

Nous comprenons alors que la concertation qui allait enfin s'ouvrir à la rentrée de septembre permettrait partage, avec les parties prenantes dont les associations de quartier. Cette concertation semblait devoir permettre de « faire en commun un état des lieux, porter un diagnostic avant de fixer les objectifs ».

En effet, et pour illustration et exemple :

Texte du bulletin n°5 publié en janvier 2015 sous le titre **Concertation ou non concertation ?**
Et le sous-titre **La concertation qui devait être « exemplaire, innovante et transparente » (annoncé par la Maire du 14^{ème}) est, pour l'instant, une simple opération de communication**

L'association pour le Quartier Saint-Vincent de Paul 14^{ème} s'est constituée en juin 2013 pour (article 2 des statuts) susciter réflexions, débats et échanges ... relatif à l'aménagement du site [de Saint-Vincent de Paul] et de son environnement.

Concertation ?

Avant les élections municipales de mars 2014, celle qui est devenue maire du 14^{ème} nous assurait que la concertation serait de « qualité pour la définition équilibrée d'un projet global et innovant » et « exemplaire, innovante et transparente ». Elle répondait à bien des questions dont les logements, que « rien n'est pour l'instant décidé, ce sera justement soumis à la concertation ».

Rendez-vous pris en mai lors de la fête des voisins organisée par l'association, une rencontre fin juin avec la Maire et ses principaux adjoints sur le sujet s'est tenue pour examiner ensemble le projet de questionnaire sur les attentes des riverains pour SVP qui allait être soumis à la rentrée. Comme nous l'indiquions à l'époque notre projet a fait l'objet d'échanges enrichissants. La participation de notre association au Comité de pilotage de la concertation a alors été affirmée.

Nous comprenons alors que la concertation qui allait enfin s'ouvrir à la rentrée de septembre permettrait partage, avec les parties prenantes dont les associations de quartier. Cette concertation semblait devoir permettre de « faire en commun un état des lieux, porter un diagnostic avant de fixer les objectifs ».

Mais, que ce soit à l'occasion de la 1^{ère} réunion du comité de la concertation du 13 octobre ou à la 1^{ère} réunion publique de lancement de la concertation du 2 décembre, nous avons découvert que le mot concertation semblait avoir pour la mairie une signification et un objet différents.

Non concertation ?

En effet, et pour illustration et exemple :

- **Le comité de pilotage de la concertation** annoncé en juin est réservé aux élus et nous sommes « relégués » à un simple comité d'organisation de la concertation. Ce changement de vocabulaire n'est pas fortuit. En effet nous n'y traitons pas du fond des questions mais on y « discute des grandes étapes et du rythme de la concertation » !
 - **Le comité d'organisation de la concertation** inclut la municipalité et seulement 5 organismes :
 - o Le Conseil de Quartier Montparnasse-Raspail et notre association d'habitant-riverains, tous deux bien « locaux »,
 - o L'association Aurore gestionnaire du site pour l'AP-HP,
 - o Deux associations (Hesp'ère21 et le Collectif Ecoquartier SVP) à but identique de promotion d'habitat coopératif ... dont l'implantation n'a pas été retenu à Broussais et que la mairie favorise visiblement dans le cadre de SVP.
 mais pas d'autres associations locales dont la présence serait plus que légitime telles que « Monts 14 », la « Plateforme » et les commerçants du quartier dont nous avons formellement demandé la présence puisque ce comité était « amené à évoluer » ... sans que cela n'ait été examiné à ce jour !
 - **Deux « invariants » ont été signifiés** par la mairie dès le 13/10: un écoquartier et 50% de logements sociaux. Puis, le 02/12, cinq autres « données d'entrées » sont apparues : (1) 48.000m² de logements sur (2) un programme de 60.000m², (3) l'ouverture du quartier, (4) la conservation de la façade patrimoniale, de la Maison des Médecins et de la chaufferie, (5) des équipements scolaires et petite enfance liés aux nouveaux logements ainsi que des espaces sportifs.
- Plusieurs de ces éléments nous semblent bien compréhensibles et figurent d'ailleurs parmi les souhaits des riverains exprimés au travers de notre questionnaire ... mais est-ce une bonne méthode que de les imposer avant débats ?

L'association pour le Quartier Saint-Vincent de Paul rappelle à la Maire du 14^{ème} ses engagements d'une concertation « *exemplaire, innovante et transparente* » !

Que s'ouvre une véritable concertation !

Comment peut-on aujourd'hui imaginer un nouveau quartier en prenant si peu en compte le point de vue des riverains ?

Notre association concluait son intervention lors de la réunion publique du 02/12 en citant une tribune libre parue dans un grand quotidien du soir sous la plume d'un architecte urbaniste à propos de la tour Triangle (et du vote négatif en Conseil de Paris) : « *Pourquoi les associations de riverains et d'habitants n'ont pas été entendues ? Pourquoi ne se sont-elles pas plus manifestées ?* »

Ce présent bulletin est une nouvelle preuve, s'il en était besoin, de notre volonté constructive de nous faire entendre telle que nous l'exprimions par exemple le 02/12 : « *Pour ce qui concerne Saint-Vincent de Paul, vous l'avez compris, nous sommes là, demandeur de dialogue, d'échange et d'une vraie concertation, non contrainte. Songez-y Madame la Maire !* »

Dans cet esprit constructif, nous entendons les Maires, de Paris & du 14^{ème}, mais voulons une concertation, faite de vrais échanges et de compréhension mutuelle.

Les points ci-dessous (illustratifs et non exhaustifs) doivent être **débattus avec les associations représentatives, agissant comme corps intermédiaires** en parallèle des consultations grand public, bien sûr utiles.

- **Que la part de logement** soit importante, probablement ! Mais les 80% (48.000/60.000 m²) affichés doivent être discutés et intégrer la nécessité d'avoir un meilleur équilibre entre logements, services publics, activités touristiques - un hôtel ? -, culturelles et économiques.
- **Que la part des logements sociaux** soit importante, pourquoi pas ! Mais 30%, conformément à l'objectif de la candidate à la Mairie de Paris (et comme le souhaitent nos membres - 27% -) ou 50% comme figurant dans les « *invariants* », malgré les propos du 06/02 de la Maire du 14^{ème} « *rien n'est pour l'instant décidé, ce sera justement soumis à la concertation* » ?

Ce que nous ne voulons pas pour SVP et Montparnasse-Raspail, c'est un taux majoré pour compenser une absence de logements sociaux dans les arrondissements voisins. L'exemple de la cession très récente du Ministère des anciens combattants, rues de Grenelle/Bellechasse, sans objectif de logement sociaux est, à cet égard, une illustration concrète de notre crainte.

- **La répartition et la nature des logements sociaux** « *pourra faire l'objet d'un travail de précision* » (cf. les propos de la Maire dans le compte rendu de la réunion du 13/10) ! D'accord s'il s'agit d'un vrai échange pour déterminer ensemble cette répartition : résidences étudiantes, EHPAD, avec priorité pour le personnel municipal, des hôpitaux et commerçants travaillant alentour, enseignants, artistes dans l'esprit Montparnasse, PLAI / PLUS / PLS / PLI, etc.

Nous voulons maîtriser notre environnement. Nous ne voulons pas que Saint-Vincent de Paul devienne une « cité » au sein de Montparnasse-Raspail !

- **Les options architecturales** (densité, hauteur au milieu et au pourtour du site, style, etc.) ainsi que **les impacts pendant et après l'aménagement** du site (bruits, vibrations, stationnement, circulation interne et vers Boissonnade, etc.) doivent absolument faire l'objet de vrais débats avec notre association de riverains.
- **La volonté d'un agrandissement de la Fondation Cartier.** D'accord, bien sûr, mais les termes de la négociation doivent être sur la table et non pas cachés. Comment croire la Mairie que « *tout sera fait* » si rien n'est dit !

Si vous pensez qu'il faut :

- **Que la mairie ouvre une vraie concertation avec les riverains et autres locaux**, et pas seulement avec le grand public comme pour la révision du PLU de Paris (590 contributions sur 2,2 millions d'habitants soit moins de 0,03%),
- **Qu'il faudra aller jusqu'aux actions juridiques pour faire entendre notre voix**, si elle n'est pas spontanément prise en compte,

Rejoignez les 262 membres que nous étions déjà au 31 décembre 2014 en adhérant et faisant adhérer à l'association.

Retournez le bulletin d'adhésion ci-joint (celui-ci figure sur le bulletin lui-même ; il est aussi sur le site)
Consultez le site **www.saintvincentdepaul14.fr**